



2024

Rapport annuel

Chiffres clés

En milliers de CHF	2024	2023
Primes brutes encaissées à risque propre	52 211	51 208
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	- 38 072	- 35 851
Provisions techniques	175 007	172 004
«Cost Ratio» (taux des frais administratifs)	% 23.8	21.7
«Loss Ratio» (taux de sinistres)	% 77.9	79.1
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 101.7	100.8
Performance des titres (à la valeur du marché)	% 10.0	6.1
Rendement immobilier net (ROI)	% 4.7	5.2
Rendement consolidé (titres/ biens immobiliers)	% 6.0	2.5
Ristournes aux membres ¹⁾	1 500	0
Fonds propres ¹⁾	13 651	12 542

¹⁾ Sous réserve de l'approbation des comptes par l'Assemblée générale

2

Compte de résultat

En milliers de CHF	2024	2023
Produit net de l'assurance accidents	6 862	9 333
Produit net des assurances choses	779	1 072
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	2 772	1 008
Produit total des activités d'assurance	10 414	11 412
Provisions (coopérations)	281	359
Total des autres produits	8 298	1 967
Produit total	18 993	13 738
Commissions aux courtiers	- 1 394	- 1 486
Total des autres charges	- 14 989	- 11 929
Excédent avant écritures de clôture	2 609	323
Ristournes aux membres	- 1 500	0
Résultat porté au bilan	1 109	323

Sommaire

4	Préface
8	Rapport sur les comptes annuels
9	Bilan
10	Compte de résultat
11	Tableau des flux de trésorerie
12	Annexe
20	Proposition concernant l'utilisation du bénéfice résultant du bilan
21	Rapport de l'organe de révision

Préparer l'avenir ensemble

4

Notre époque est en pleine mutation. Les crises et bouleversements géopolitiques l'ont une fois de plus démontré durant l'exercice sous revue. Mais globalement, les marchés se sont comportés de manière positive et la stratégie à long terme de l'Assurance des métiers a commencé à porter ses fruits. Nous sommes donc heureux d'avoir réalisé un bon exercice et de disposer d'une base encore plus solide pour l'avenir.

Les défis économiques de ces dernières années nous ont incité à revoir et à adapter en permanence nos processus et nos stratégies. Cela nous a permis, durant l'exercice sous revue, de générer de nouveau une croissance solide et durable. L'évolution positive de nos activités de placement est particulièrement réjouissante. Nous avons aussi mis l'accent sur le renforcement des fonds propres afin d'augmenter sur le long terme le niveau de sécurité de l'entreprise. Nous pourrons donc à l'avenir amortir les fluctuations économiques. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir soumettre à l'Assemblée générale la demande de verser des ristournes à nos membres en raison des résultats commerciaux de 2024.

Dans le domaine des assurances de personnes, nous avons une fois encore enregistré une croissance stable des primes grâce à de nouvelles souscriptions. Cela démontre que la tendance positive se poursuit. Nous regrettons toutefois que la crise des successions (en particulier dans la filière de la viande) ait entraîné plusieurs cessations d'activité. Notre objectif pour l'année à venir est donc encore l'acquisition de nouveaux clients dans le domaine des assurances de personnes.

Les paiements pour sinistres ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais sont restés dans la fourchette attendue. L'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie reste un défi majeur pour de nombreux assureurs, et pour nous aussi. Nous avons néanmoins enregistré un résultat solide dans ce secteur d'activité, le produit évoluant positivement vers davantage de rentabilité.

Cela confirme que notre stratégie fondée sur des assainissements ciblés, une tarification mûrement réfléchie, une sélection précise des risques et la diversification porte ses fruits.

Durant l'exercice sous revue, nous avons mis en œuvre avec succès d'importants projets de numérisation à la mesure de nos ressources. Il convient de souligner tout particulièrement l'introduction du nouveau système central, qui permettra de réduire durablement les processus administratifs de l'activité d'assurance. Nous avons également investi de manière ciblée dans l'élargissement de notre gamme de produits et de nos offres numériques. En ce qui concerne les processus de numérisation, notre priorité est de rester proches de nos clientes et clients et de continuer à leur offrir un accompagnement personnalisé. Contrairement à d'autres assureurs, nous effectuerons à l'avenir également les processus clés en Suisse, p. ex. le traitement des sinistres, ce qui n'est pas une évidence dans un monde de plus en plus mondialisé.

Le monde évolue rapidement. Les attitudes et les attentes évoluent elles aussi, en particulier chez les jeunes vis-à-vis du monde du travail. De nombreuses PME ont des difficultés à trouver du personnel qualifié et à régler des successions. Nous sommes aussi concernés. En tant qu'entreprise, il nous incombe également de promouvoir le dialogue avec les jeunes, car ce sont eux qui façonnent l'avenir. Cela constitue un défi mais aussi une formidable opportunité. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière à la question de la relève dans la partie Focus de notre rapport annuel en ligne.

Cette année encore, nous tenons à remercier nos collaboratrices et collaborateurs pour leur remarquable engagement. Nous ne pourrons bâtir l'avenir qu'en travaillant ensemble. Nous sommes très heureux de pouvoir diriger une équipe aussi soudée.

Au nom du Conseil d'administration et de la direction, nous tenons également à vous remercier, chers client-e-s et partenaires, pour la confiance que vous nous témoignez et pour notre fructueuse collaboration. Nous nous réjouissons de préparer l'avenir avec vous.



Yves Gyr
Président du Conseil
d'administration



Daniel Stettler
CEO

Rapport annuel 2024

Rapport de situation sur les comptes annuels au 31.12.2024

Activités opérationnelles

Les primes encaissées ont augmenté de 1.9% par rapport à l'exercice précédent (CHF +0.9 million) et s'élèvent à CHF 50.7 millions. Cette croissance est principalement due à la hausse de l'activité d'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Les assurances choses accusent un recul de 5%. L'assurance-accidents a enregistré une légère hausse, surtout dans l'assurance obligatoire, l'assurance-accidents privée accusant un léger repli. La Coopérative d'assurance des métiers (AM) poursuit, aujourd'hui comme demain, un objectif d'acquisition de nouveaux clients supérieure à la moyenne. À cette fin, elle axe ses efforts sur l'activité d'assurance-accidents et d'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, notamment au moyen de prestations de services ciblées. Par ailleurs, des améliorations portant sur l'offre de produits et la rentabilité des produits sont mises en œuvre.

Les paiements de sinistres ont augmenté de CHF 2.2 millions (+ 6.1%) par rapport à l'exercice précédent, dont 1.9% sont dus à la croissance des primes et 4.2% à l'évolution des sinistres. À la faveur d'une évolution moyenne des sinistres, les provisions nécessaires sont restées relativement stables, ce qui contribue, dans l'ensemble, à l'amélioration du taux de sinistre qui passe à 77.9% (exercice précédent : 79.1%).

Les frais administratifs se sont élevés au total à CHF 13.4 millions (exercice précédent : CHF 11.8 millions). L'augmentation enregistrée par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par des frais de personnel accrus. L'augmentation des frais de personnel par rapport à l'exercice précédent résulte de l'occupation de plusieurs postes vacants à la fin de l'année 2023 et d'une augmentation ciblée des ressources dans le développement de produits et l'informatique.

Activités de placement

Grâce à une bonne situation sur les marchés financiers ainsi qu'à une stratégie de placement à nouveau assortie de meilleurs rendements depuis juillet 2024, l'exercice sous revue affiche un rendement positif des titres en valeurs du marché à 10.0%, soit CHF 16.9 millions (exercice précédent : 6.1% ou CHF 9.9 millions).

Après application de la méthode d'amortissement des coûts, il en résulte une performance comptable de 6.4% (exercice précédent : 1.7%). Une partie du bénéfice comptable engrangé est affectée à l'augmentation des réserves de fluctuation des valeurs à hauteur de CHF 3.0 millions pour les catégories de placements volatiles, ce afin de disposer de moyens suffisants pour absorber les futures fluctuations des cours.

Le produit net des biens immobiliers s'élève à CHF 0.7 million (exercice précédent : CHF 2.2 millions) et comprend des affectations au fonds de rénovation à hauteur de CHF 1.5 million pour de futurs assainissements. Le rendement de 4.7% avant affectations au fonds de

rénovation (exercice précédent : 5.2%) est légèrement inférieur par rapport à l'exercice précédent en raison d'un projet de transformation, dont résulte une diminution temporaire des revenus locatifs.

Conclusion

Le résultat d'entreprise positif de 2024 à CHF 1.1 million (exercice précédent : CHF 0.3 million), après affectations de CHF 3.0 millions aux réserves de fluctuation des valeurs pour les placements de capitaux, de CHF 2.7 millions aux provisions techniques pour fluctuation, de CHF 0.8 million aux fonds de prévention, fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs et fonds à disposition pour les preneurs d'assurance ainsi que le versement prévu de ristournes aux membres à hauteur de CHF 1.5 million, prouve une nouvelle fois que tous les efforts entrepris ont contribué à l'amélioration du rendement de l'AM. Afin de renforcer encore davantage la stabilité financière, le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale un report du bénéfice au bilan sur le nouvel exercice.

Le test suisse de solvabilité (SST) affiche au 31.12.2024 un taux de 241% (exercice précédent : 237%), donc nettement supérieur à 100%, la valeur minimale exigée selon le droit de la surveillance. Grâce à cette situation positive, l'AM reste en mesure de garantir tous les risques calculés (p. ex. risques d'assurance, risques découlant des marchés financiers et autres risques opérationnels selon l'ORSA) avec le capital-risque nécessaire.

Au cours de l'exercice 2025, l'AM continuera à se concentrer sur son cœur de métier sur les segments de l'assurance-accidents et de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, avec en ligne de mire une croissance supérieure à la moyenne. La situation économique actuelle et les attentes des marchés financiers semblent suffisamment stables pour que les objectifs fixés en interne puissent être atteints. En outre, le développement du système informatique d'assurance introduit avec succès et d'autres projets de numérisation ouvrent la voie à des processus de travail optimisés au regard des coûts et des clients.

Ristournes

La direction et le Conseil d'administration sont très heureux de pouvoir récompenser les membres pour leur fidélité grâce au résultat annuel positif 2024 et proposeront à l'assemblée générale de procéder à des ristournes à hauteur de CHF 1.5 million. La longue tradition d'orientation coopérative de l'AM profite ainsi à tous les membres.

Bilan au 31 décembre 2024

Actif

En CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Placements de capitaux			
Biens immobiliers	1	45 153 271	45 250 811
Prêts à des participations non consolidées		102 307 737	111 389 867
Actions		58 925 419	46 886 144
Autres placements de capitaux	2	4 712 037	6 553 957
Liquidités		2 312 882	283 991
Part des provisions techniques résultant de la réassurance	5	3 128 107	2 814 404
Immobilisations corporelles	3	4 227 095	4 462 454
Immobilisations incorporelles		4 498 576	4 089 869
Créances de l'activité d'assurance / Autres créances	4	674 740	298 720
Autres actifs		368 548	142 874
Actifs de régularisation		699 680	660 836
Total des actifs		227 008 092	222 833 927

Passif

En CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Provisions techniques	5	175 006 956	172 004 363
Provisions non techniques	6	5 089 880	2 700 812
Dettes portant intérêts		22 891 500	23 207 500
Engagements résultant des activités d'assurance	7	5 323 260	9 699 827
Autres passifs (ristournes aux membres)		1 500 000	0
Autres dettes		21 802	15 000
Passifs de régularisation		3 523 425	2 664 458
Total des fonds étrangers		213 356 823	210 291 961
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)		8 000 000	8 000 000
Réserve légale provenant des bénéfices		4 148 645	4 148 645
Réserve facultative provenant des bénéfices		1 502 624	393 321
Réserves libres		570 000	570 000
Report de bénéfice		- 176 679	- 499 875
Résultat de l'exercice		1 109 303	323 196
Total des fonds propres	8	13 651 269	12 541 966
Total du passif		227 008 092	222 833 927

Compte de résultat 2024

10

En CHF	Annexe	2024	2023
Primes brutes		52 018 064	51 147 444
Part réassureurs		- 1 544 489	- 1 468 284
Réserves pour propre compte		50 473 576	49 679 160
Variation des reports de primes		192 585	60 854
Primes nettes pour propre compte		50 666 160	49 740 014
Autres produits des activités d'assurance		280 719	358 968
Total revenus techniques d'assurances		50 946 879	50 098 981
Paiements bruts pour sinistres		- 38 072 047	- 35 851 028
Part des réassureurs		0	0
Paiements pour sinistres pour propre compte		- 38 072 047	- 35 851 028
Variation des provisions techniques	9	- 2 466 478	- 2 946 461
Part réassureurs aux variations des provisions techniques	9	313 703	523 872
Charges pour sinistres pour propre compte		- 40 224 822	- 38 273 617
Frais d'acquisition et d'administration	10	- 13 353 163	- 11 849 341
Frais d'acquisition et d'administration de pour propre compte		- 13 353 163	- 11 849 341
Autres charges techniques pour propre compte	11	- 1 421 499	- 1 539 967
Total charges des activités d'assurance		- 54 999 484	- 51 662 925
Produits des placements de capitaux	12	17 877 467	14 248 300
Charges des placements de capitaux	13	- 9 579 240	- 12 281 107
Résultat des placements de capitaux		8 298 227	1 967 193
Résultat opérationnel d'exploitation		4 245 622	403 249
Autres produits		135 514	0
Autres charges	14	- 2 310 000	- 150 000
Produits extraordinaires	15	0	88 552
Résultat de l'exercice avant impôts		2 071 137	341 801
Impôts directs		- 961 834	- 18 605
Résultat de l'exercice après impôts		1 109 303	323 196

Tableau des flux de trésorerie

En CHF	2024	2023
Bénéfice de l'exercice après impôts	1 109 303	323 196
Bénéfices (-) / Pertes réalisé(e)s sur:		
Titres	- 9 060 526	- 1 783 210
Réévaluations (-) / Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	235 360	213 697
Titres	2 086 980	2 000 216
Biens immobiliers	97 540	98 040
Immobilisations incorporelles	769 671	790 612
Augmentation / Diminution de:		
Créances résultant des activités d'assurance	- 376 020	389 433
Autres créances / Autres actifs	- 225 674	2 654
Actifs de régularisation	- 38 844	60 610
Provisions techniques	3 002 593	3 583 651
Parts des provisions techniques résultant de la réassurance	- 313 703	- 523 872
Provisions non techniques	2 389 068	- 106 378
Engagements résultant des activités d'assurance	- 4 376 567	551 478
Ristournes aux membres	1 500 000	- 1 492
Autres engagements	6 802	0
Passifs de régularisation	858 966	- 85 166
Flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation	- 2 335 051	5 513 470
Achat (-) / Vente de:		
Immobilisations corporelles	0	640 000
Titres	5 858 320	- 5 704 099
Biens immobiliers	0	0
Immobilisations incorporelles	- 1 178 377	- 1 590 015
Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement	4 679 943	- 6 654 114
Hypothèques / Avances	- 316 000	- 316 000
Flux de trésorerie résultant des activités de financement	- 316 000	- 316 000
Variations des liquidités	2 028 891	- 1 456 645
Justificatif:		
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	283 991	1 740 636
État des liquidités au 31 décembre	2 312 882	283 991
Variation des liquidités	2 028 891	- 1 456 645

Annexe au 31 décembre 2024

12

Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majoritairement appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et de dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les fonds qui font partie de la fortune liée ont été réaffectés aux flux de trésorerie de l'activité d'investissement conformément aux prescriptions en vigueur.

Placements de capitaux

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Les titres à revenu fixe sont évalués à des valeurs calculées selon la méthode d'amortissement des coûts (dispositions applicables en matière d'assurance et de surveillance).

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Après affectation de CHF 3.0 millions au cours de l'exercice sous revue, les réserves de fluctuation des valeurs qui s'élèvent à CHF 18 046 000.- (exercice précédent : CHF 15 046 000.-) sont allouées aux actions.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Entreprise

La Coopération d'assurance des métiers a vu le jour en 1902 sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers. Son siège social est situé à l'adresse Sihlquai 255 à 8005 Zurich. Jusqu'au 5 janvier 2020, l'entreprise utilisait l'appellation «Assurance des métiers Suisse».

Personnel à temps plein

Pour la première fois, le nombre de personnes employées à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 50 au cours de l'exercice sous revue.

Opérations de leasing

Le solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing, lesquels ne sont pas arrivés à terme ou n'ont pas été annulés dans un délai de douze mois à compter de la date du bilan, s'élève à CHF 476 426.- (exercice précédent : CHF 55 188.-).

Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (exercice précédent : absence de dette).

Sûretés / transfert de propriété à titre de garantie

7 cédules hypothécaires nominatives sur papier d'une valeur nominale de CHF 2.0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au registre foncier de Zurich-Aussersihl (n° cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives sur papier d'une valeur nominale de CHF 2.0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au registre foncier de Zurich-Aussersihl (n° cat. 6732).

1 cédule hypothécaire de registre d'une valeur nominale de CHF 6.3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au registre foncier de Zurich-Aussersihl (n° cat. 6732).

Passifs éventuels

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée improbable ou dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

Produits et charges exceptionnels, uniques ou apériodiques

En 2024, aucun enregistrement exceptionnel n'a été effectué.

Dettes à long terme portant intérêts

Échéance à moins d'un an : aucune (exercice précédent : aucune).

Échéance entre un et cinq ans : hypothèque à taux fixe, CHF 11.6 millions, échéance au 21.02.2028 (exercice précédent : CHF 11.6 millions) ; hypothèque à taux fixe, CHF 8.5 millions, échéance au 31.10.2028 (exercice précédent : CHF 8.7 millions) ; hypothèque à taux fixe, CHF 2.8 millions, échéance au 31.10.2028 (exercice précédent : CHF 2.9 millions).

Échéance à plus de cinq ans : aucune (exercice précédent : aucune).

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

Honoraires de l'organe de révision

Une somme de CHF 121 281.- a rémunéré des prestations en matière de révision (exercice précédent : CHF 86 924.-). L'augmentation des coûts est due à l'examen ponctuel de la migration des données vers le nouveau système ERP.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction n'a eu lieu avec des parties liées ou les transactions effectuées l'ont été à des conditions conformes au marché.

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement majeur postérieur à la date du bilan n'est connu.

En CHF

14

1 Biens immobiliers	2024	2023
Irisstrasse 9, Zurich	631 000	631 000
Albisstrasse 72-74, Zurich	1 001 000	1 001 000
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf	2 764 203	2 764 203
«The Docks», Zurich	20 022 163	20 022 163
Galgenackerstrasse 12, Oensingen	1 324 525	1 324 525
Küfergasse 5+7, Lupfig	5 994 596	6 024 720
«Irispark», Zurich	13 415 784	13 483 200
Total des biens immobiliers	45 153 271	45 250 811
2 Autres placements de capitaux	2024	2023
Compte courant	4 712 037	6 553 957
Or physique	0	0
Total des autres placements de capitaux	4 712 037	6 553 957
3 Immobilisations corporelles	2024	2023
Infrastructure / matériel informatique	10 918	71 173
«Sihl-Center», Zurich	4 216 177	4 391 281
Total des immobilisations corporelles	4 227 095	4 462 454
4 Créances des activités d'assurances / autre créances	2024	2023
Preneurs d'assurance	674 740	298 720
Total des créances des opérations d'assurance / autres créances	674 740	298 720

En CHF

5 Provisions techniques 2024	Brut	Parts des réassureurs	Net
Reports de primes	1 608 410		1 608 410
Assurance accidents privée	1 444 796		1 444 796
Assurances choses	1 536 316		1 536 316
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	9 012 451		9 012 451
Provisions pour fluctuations LCA	2 688 297		2 688 297
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	38 769 702	3 128 107	35 641 595
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	96 660 888		96 660 888
Provisions pour fluctuations LAA	14 277 729		14 277 729
Fonds de compensation du renchérissement	3 375 730		3 375 730
Coûts de traitement des sinistres	5 632 637		5 632 637
Total des provisions techniques	175 006 956	3 128 107	171 878 849

5 Provisions techniques 2023	Brut	Parts des réassureurs	Net
Reports de primes	1 800 995		1 800 995
Assurance accidents privée	1 707 894		1 707 894
Assurances choses	1 357 403		1 357 403
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	9 548 151		9 548 151
Provisions pour fluctuations LCA	3 130 663		3 130 663
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	38 408 689	2 814 404	35 594 285
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	96 389 830		96 389 830
Provisions pour fluctuations LAA	11 129 603		11 129 603
Fonds de compensation du renchérissement	3 363 291		3 363 291
Coûts de traitement des sinistres	5 167 845		5 167 845
Total des provisions techniques	172 004 363	2 814 404	169 189 959

6 Provisions non techniques	2024	2023
Fonds de rénovation des biens immobiliers	3 877 553	2 124 753
Fonds de prévention	537 413	226 464
Fonds à disposition	337 623	151 404
Fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	337 291	198 191
Total des provisions non techniques	5 089 880	2 700 812

7 Engagements résultant des activités d'assurance	2024	2023
Preneurs d'assurance	5 266 399	9 691 949
Sociétés d'assurances	8 769	7 878
Intermédiaire	48 092	0
Total des engagements résultant des activités d'assurance	5 323 260	9 699 827

En CHF

16

8 Tableau des fonds propres 2024	Situation au 31.12.2024	Bénéfice 2024	Répartition du bénéfice 2023	Situation au 31.12.2023
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale résultant des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	570 000		0	570 000
Report de bénéfice	- 176 679		323 196	- 499 875
Résultat de l'exercice	1 109 303	1 109 303	0	323 196
Total du tableau des fonds propres	13 651 269	1 109 303	323 196	12 541 966

8 Tableau des fonds propres 2023	Situation au 31.12.2023	Bénéfice 2023	Répartition du bénéfice 2022	Situation au 31.12.2022
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale résultant des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	570 000		0	570 000
Report de bénéfice	- 499 875		- 535 295	35 421
Résultat de l'exercice	323 196	323 196	0	- 535 295
Total du tableau des fonds propres	12 541 966	323 196	- 535 295	12 218 771

9 Variation des provisions techniques 2024	Brut	Parts des réassureurs	Net
Assurance accidents privée	263 098		263 098
Assurances choses	- 178 912		- 178 912
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	535 700		535 700
LAA (prestations de courte durée)	- 361 013	313 703	- 47 310
LAA (prestations de longue durée)	- 271 058		- 271 058
Provisions pour fluctuations LAA	- 3 148 126		- 3 148 126
Provisions pour fluctuations LCA	442 366		442 366
Coûts de traitement des sinistre	- 464 792		- 464 792
Prélèvement / affectation supplémentaire au fonds de renchérissement	716 260		716 260
Total des variations des provisions techniques pour propre compte	- 2 466 478	313 703	- 2 152 775

9 Variation des provisions techniques 2023	Brut	Parts des réassureurs	Net
Assurance accidents privée	296 331		296 331
Assurances choses	- 177 931		- 177 931
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	- 74 788		- 74 788
LAA (prestations de courte durée)	- 1 041 097	523 872	- 517 225
LAA (prestations de longue durée)	- 3 868 984		- 3 868 984
Provisions pour fluctuations LAA	2 027 598		2 027 598
Provisions pour fluctuations LCA	- 76 001		- 76 001
Coûts de traitement des sinistre	- 733 055		- 733 055
Prélèvement / affectation supplémentaire au fonds de renchérissement	701 466		701 466
Total des variations des provisions techniques pour propre compte	- 2 946 461	523 872	- 2 422 589

En CHF

10 Frais d'acquisition et d'administration	2024	2023
Frais de personnel, y c. formation	- 8 564 976	- 7 451 961
Honoraires de l'organe de révision	- 121 281	- 86 924
Amortissements sur immobilisations corporelles	- 235 360	- 302 248
Amortissements sur immobilisations incorporelles	- 769 671	- 790 612
Autres frais d'acquisition et d'administration	- 3 661 876	- 3 217 596
Total des frais d'acquisition et d'administration	- 13 353 163	- 11 849 341
11 Autres charges techniques pour propre compte	2024	2023
Courtages courtiers tiers	- 1 394 131	- 1 485 648
Divers frais d'assurance	- 27 367	- 54 319
Total des autres charges techniques pour propre compte	- 1 421 499	- 1 539 967

En CHF

12 Revenus des placements de capitaux 2024	Revenus courants	Réévaluations / Bénéfices non réalisé(e)s	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 991 186	0	0	3 991 186
Titres à revenus fixes	888 962	987 723	62 693	1 939 378
Actions	1 416 600	0	10 488 480	11 905 080
Autres placements	2 580	959	38 283	41 823
Total des revenus des placements de capitaux	6 299 329	988 682	10 589 456	17 877 467

12 Revenus des placements de capitaux 2023	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 918 066	0	0	3 918 066
Titres à revenus fixes	1 000 025	5 650 611	190 320	6 840 956
Actions	707 602	2 402 331	0	3 109 932
Autres placements	127 238	0	252 107	379 345
Total des revenus des placements de capitaux	5 752 931	8 052 942	442 427	14 248 300

13 Charges des placements de capitaux 2024	Charges courantes	Amortissements / Pertes non réalisé(e)s	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	- 3 159 628	- 97 540	0	- 3 257 168
Titres à revenus fixes	- 315 807	- 771 236	- 1 074 522	- 2 161 565
Actions	- 186 710	- 2 304 427	- 1 669 371	- 4 160 507
Autres placements	0	0	0	0
Total des charges des placements de capitaux	- 3 662 145	- 3 173 203	- 2 743 893	- 9 579 240

13 Charges des placements de capitaux 2023	Charges courantes	Amortissements / Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Biens Immobilier	- 1 590 969	- 98 040	0	- 1 689 009
Titres à revenus fixes	- 404 642	- 6 737 966	- 15 447	- 7 158 055
Actions	- 108 852	- 3 315 192	- 6 262	- 3 430 306
Autres placements	- 2 237	0	- 1 500	- 3 737
Total des charges des placements de capitaux	- 2 106 700	- 10 151 198	- 23 209	- 12 281 107

In CHF

	2024	2023
14 Autres charges		
Ristournes aux membres	- 1 500 000	0
Affectation aux bons examen de maîtrise	- 10 000	0
Affectation aux fonds de prévention	- 400 000	- 150 000
Affectation aux fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	- 200 000	0
Affectation au fonds à disposition	- 200 000	0
Total des autres charges	- 2 310 000	- 150 000
15 Produits extraordinaires		
Vente Sihlcenter 253, Zurich	0	88 552
Total des produits extraordinaires	0	88 552

Proposition concernant l'utilisation du bénéfice résultant du bilan au 31 décembre 2024

La 123^e Assemblée générale, qui se tiendra le 28 mai 2025 à Zurich, disposera du bénéfice résultant du bilan suivant :

En CHF

Bénéfice résultant du bilan disponible	2024	2023
Bénéfice reporté au 1 ^{er} janvier	- 176 679	- 499 875
Résultat de l'exercice	1 109 303	323 196
Total à la disposition de l'Assemblée générale	932 624	- 176 679

20

Le Conseil d'administration demande à la 123^e Assemblée générale de répartir le bénéfice résultant du bilan comme suit :

Demande du Conseil d'administration à l'Assemblée générale

Affectation aux réserves légales provenant de bénéfices	0	0
Affectation aux réserves libres	0	0
Report à compte nouveau	932 624	- 176 679
Bénéfice résultant du bilan	932 624	- 176 679

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Maagplatz 1, Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Zurich, le 24 mars 2025

Rapport de l'organe de révision Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative d'assurance des métiers (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024 le compte de résultat et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 9-20) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception, des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.


Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires




Conformément à l'art. 906, al. 1, CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906, al. 1, CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition de l'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young AG

 Patrick Schaller
(Qualified Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

 Pascal Nikles
(Qualified Signature)
Expert-réviseur agréée

Coopérative d'assurance des métiers
Sihlquai 255
Case postale
8031 Zurich
044 267 61 61
info@assurancedesmetiers.ch
assurancedesmetiers.ch

Simplement sûr. Depuis 1902.

Impressum

Éditeur, concept : Coopérative d'assurance des métiers, Zurich
Lectorat et traduction : Syntax AG, Zurich et Lawtank AG, Berne
Publié le : 17 avril 2025
© 2025, Coopérative d'assurance des métiers